

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, **salle des fêtes**, à Saint-Laurent-en-Royans :

JEUDI 24 FÉVRIER 2022

A 20H00

*Tenant compte de la situation sanitaire, ce conseil se tiendra
en présence du nombre maximum autorisé de personnes
Le port du masque est obligatoire*

Ordre du jour :

- *Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 13/01/2022*
- *1.1 Adhésion à la Compétence Efficacité Energétique SDED*
- *2.1 Facture investissement inférieure à 500 €*
- *5.1 Modification du temps de travail des agents ATSEM*
- *Droits de préemption*
- *Informations*
- *Questions diverses*

Le Maire

Olivier BERALDIN

